

énergétique canadien pour les dix prochaines années. Ce programme comporte plusieurs éléments qui intéressent directement les États-Unis, surtout vu que les sociétés américaines sont depuis longtemps des investisseurs importants dans le secteur canadien de l'énergie. Devant l'intérêt manifesté par les Américains, le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec d'autres ministères, a entrepris dans les derniers mois de 1980 de bien expliquer le Programme au gouvernement, au monde des affaires et aux médias des États-Unis, afin d'assurer que les objectifs et les intentions du gouvernement canadien soient bien compris et placés dans le contexte de la situation énergétique canadienne. Cette opération se poursuivra en 1981.

Les exportations de gaz naturel vers les États-Unis constituent une source importante de revenus pour l'industrie et les provinces productrices, et elles font contrepoids aux importations de pétrole. Si les revenus provenant des exportations de gaz naturel ont augmenté quelque peu depuis 1979, divers facteurs ont contribué à maintenir le volume de ces exportations à un niveau plus bas que la normale. Le relâchement de la demande américaine de gaz naturel a mené le gouvernement canadien à reporter la mise en application intégrale d'une entente conclue avec les États-Unis plus tôt au cours de l'année, qui aurait lié le prix du gaz naturel canadien exporté à celui du pétrole importé. Vers la fin de l'année, la situation du marché aux États-Unis semblait vouloir se redresser. La mise en marché et la fixation du prix du gaz naturel devraient faire l'objet de nouvelles discussions avec les États-Unis en 1981.

Environnement

Le Canada et les États-Unis ont continué d'attacher beaucoup d'importance aux questions écologiques transfrontière. Depuis la signature du Traité sur les eaux limitrophes en 1909 et la création de la Commission mixte internationale (CMI), ils cherchent ensemble des solutions mutuellement satisfaisantes au problème que pose la protection de l'environnement le long d'une frontière commune. La CMI a continué de jouer un rôle non négligeable à cet égard; outre ses fonctions de réglementation et de consultation, elle a effectué, à la demande des

deux gouvernements, des études spéciales sur certaines questions d'intérêt commun.

La dissémination à longue distance des polluants atmosphériques a constitué un sujet majeur de préoccupation, surtout en ce qui concerne les pluies acides. En août, les deux gouvernements ont signé un mémorandum déclaratif d'intention concernant la pollution atmosphérique transfrontière en vertu duquel ils s'engagent à entamer en juin 1981 des négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatéral, ainsi qu'à adopter entre temps des mesures intérimaires. Cinq groupes de travail canado-américains s'affairent à la préparation des documents techniques et scientifiques préliminaires, sous la supervision d'un comité de coordination. Le groupe consultatif bilatéral de recherche sur le transport des polluants atmosphériques sur de longues distances a présenté son deuxième rapport en novembre.

Le problème des déchets nocifs et toxiques, notamment dans la région des Grands lacs, préoccupe de plus en plus les deux gouvernements. Le Canada a continué à suivre attentivement l'évolution de la situation en ce qui concerne le projet de dérivation de la Garrison au Dakota du Nord, le projet d'aménagement d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine, et la circulation des pétroliers sur la côte ouest. La conclusion d'une entente concernant la surveillance des effets transfrontière de la centrale hydro-électrique de la rivière Poplar, en Saskatchewan, a été annoncée en septembre.

Défense

Les relations bilatérales de défense sont demeurées étroites, les forces armées des deux pays continuant de collaborer à tous les niveaux. La Commission mixte permanente de défense (Canada-États-Unis) a poursuivi ses discussions sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord et sur nombre d'autres questions de défense réciproque. Le Comité directeur pour les programmes canado-américains de partage de la recherche et de la production de défense a tenu sa réunion annuelle en juin, à Washington. Aux Communes, le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a étudié l'accord NORAD qui doit expirer le 30 mai 1981 et en a recommandé le renouvellement.